La Nation 302a_Mise en page 1 08/11/2017 18:47 Page 1

Vénérable Jean Christophe Owono Nguéma / Révision constitutionnelle

« Ali Ben Bongo fait dans la diversion »

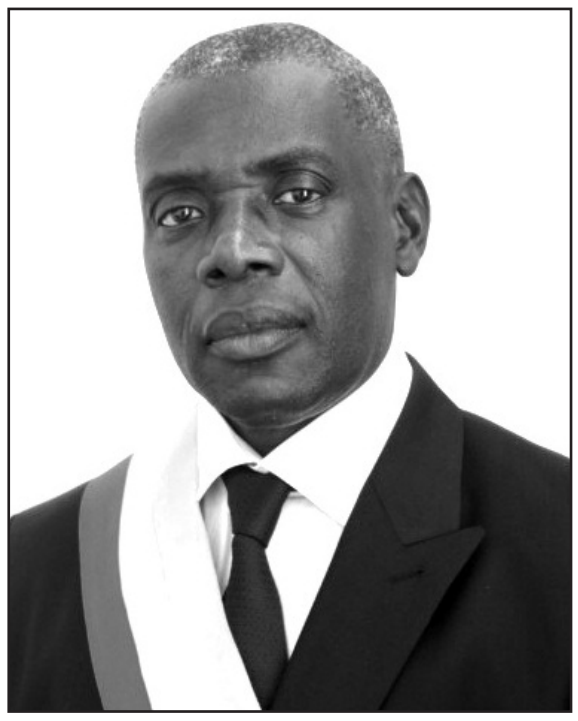

BIMENSUEL GABONAIS D'INFORMATIONS ET D'ANA

LA NATIO

MERCREDI 08 NOVEMBBRE 2017 - 17è année N° 302 – 600 Fcfa

Discours à la Nation du président élu, Jean Ping / Modification de la Constitution

« Arrêtons vite Ali Bongo!»

Le président Ping: « Pas question de modifier notre Constitution au profit d'un usurpateur!»

Conseil provincial du PDG à Makokou

Les MBP sortants désavouent Ali'9

Malgré le bon discours du SG du PDG, Eric Dodo Boungendza, les ministres rebelles ogivins qui se disent amis d'Ali Ben n'ont pas voulu le vote de peur d'être laminés par les camarades Berni Biémane, Joël Bounga et d'autres vrais pédégistes, en permanence sur le terrain et qui s'occupent de leurs militants

Libre Circulation en zone CEMAC

Un gouvernement sous régional s'impose

Depuis l'annonce officielle de l'ouverture des frontières dans la zone CEMAC, il y a quelques jours par les autorités gabonaises et équato-guinéennes, qui retardaient le processus depuis 2013, les langues se délient dans les rues de Libreville entre critiques et indignations.

Pour les uns : « l'ouverture officielle des frontières entre les six pays membres de la CEMAC est à première vue une bonne chose puisque cela devra améliorer l'environnement des affaires et les conditions de vie des populations de cette partie du continent africain à l'instar de ceux de la CEDEAO.

Mais toutefois, les populations concernées directement par ladite mesure n'ont pas été suffisamment sensibilisées. En témoignent les programmes scolaires des Etats membres où la CEMAC est inexistante. A cela s'ajoute l'inquiétude qui réside désormais dans les esprits des populations de certains Etats tels que le Congo, La Guinée Equatoriale, le Gabon qui redoutent la montée exponentielle de l'insécurité dans leurs pays respectifs les trois autres étant en guerre interne à savoir le Cameroun et le Tchad contre Boko Haram et la Centrafrique plongée dans une guerre civile depuis plus de quatre ans avec sept groupes armés qui peuvent se déporter dans d'autres pays membres. D'où l'inquiétude des populations non touchées par les conflits armés qui estiment qu'il fallait d'abord éteindre ces foyers de tensions avant de décréter officiellement l'ouverture des frontières. D'autres par contre trouvent que l'ouverture des frontières étant désormais effective : « il revient aux Chefs d'Etats qui ont déjà un Président en exercice annuel rotatif de nommer à leur tour un Chef de Gouvernement permanent de la CEMAC, qui devra composer à son tour un gouvernement de combat pour relever la sous-région qui accuse un énorme retard en matière de développement par rapport au reste du monde. Et ce gouvernement devra tenir compte des réalités économiques de chaque Etat membre. Par exemple, **le Cameroun** pourra prendre les portefeuilles de l'Agriculture, des Sports, et du Commerce pour avoir déjà fait ses preuves dans ces secteurs respectifs à l'échelle continentale, voire mondiale. Un pays comme **le Tchad** disposant de la meilleure armée terrestre du continent voire du monde pourra gérer tous les ministères liés à la sécurité des biens et des personnes. **Le Gabon** pourra par exemple prendre le secteur sanitaire en élargissant l'Assurance maladie à tous les ressortissants de la CEMAC. Et **la Guinée Equatoriale** qui a déjà réglé les questions de routes et de logements pourra gérer les Travaux publics pour moderniser toutes les voies de la sous-région et permettre à chaque ressortissant d'avoir un toit digne par le biais des logements sociaux. Des propositions qui ne tomberont pas certainement dans les oreilles des sourds. Le développement passe aujourd'hui par la fédération des efforts, les Etats-Unis avec ses 50 Etats et avec une population de 325 millions d'habitants n'ont que 13 ministres contre 150 ministres dans les six Etats de la CEMAC avec une population de 45 millions d'habitants.

Sous pression depuis, Ali Ben et Obiang Nguéma ont fini par céder! Ils doivent maintenant voir comment mettre en place un gouvernement de la CEMAC

Caroline MBA

Conseil provincial du PDG à Makokou

Distingué camarade, ne cautionnez pas le désordre et la magouille, renvoyez les Ogivins au vote!

Le camarade Eric Dodo Bounguendza, le SG du Parti Démocratique Gabonais (PDG, parti au pouvoir) a été clair en s'adressant aux pédégistes de Makokou, à l'ouverture du congrès provincial tenu le 04 novembre 2017 : *« Tout le monde a le droit de se construire un avenir politique au sein du PDG ! Finis les titres fonciers de fonction au sein du PDG ! Ces détenteurs de titres fonciers toujours absents sur le terrain, n'ont fait que ternir limage de notre parti. Alors, finies les magouilles ! Camarades, pourquoi certains responsables de notre parti refusent-ils de se soumettre au choix de la base comme le Distingué camarade le fait aux élections présidentielles? Tout le monde doit se soumettre au choix de la base... Les élections des MPB, MCN et MCC doivent être transparentes, elles doivent se faire sous forme de vote secret et non de vote à main levée…Militantes, militants, posez vos candidatures, n'ayez pas peur ! Tout doit se faire dans la transparence totale. Le Distingué Camarade me charge de vous dire qu'il ne veut pas entendre que les militants de base soient privés de parole. Il attend de ces élections : la liberté de candidatures, la justice, l'équité. Et aucun arbitrage ne sera fait par lui. Ce weekend, vous devez choisir tous vos membres. Tout doit se passer ici… »*

Une fois le SG parti à Oyem pour le même exercice, les deux demi-dieux de la province que sont Emmanuel Franck Issoze Ngondet et Pipot Alain Claude Bilie bi Nze ignoreront ce beau et limpide discours d'Eric Dodo et se passeront aussi des instructions fermes de leur Distingué camarade et ami, Ali Ben Bongo…

En effet, avant de quitter Makokou, le Secrétaire général Eric Dodo Bounguendza a instruit le comité d'organisation présidé par le camarade Roger Mengue Ekomie, membre du Comité permanent du Bureau politique du PDG, d'obliger les militants candidats à chaque poste de passer au vote parce que, jusque là, aucun candidat des différents Bureaux politiques de la province n'a accepté le consensus par crainte d'être battu par les candidats *« gazelles »,* leurs bilans respectifs étant plus que négatifs tout comme leur absence sur le terrain qui décourage la base.

Le camarade Emmanuel Franck Issozé Ngondet, en sa qualité de Premier ministre et surtout ami du Distingué camarade Ali Ben Bongo - qu'il venait de désavouer en refusant d'appliquer ses consignes de vote, - de peur d'être battu au vote et de perdre ce prestigieux poste politique d'une part, et d'autre part, pour contourner le SG Eric Dodo, convoque tous les membres sortants du Bureau politique dimanche à une réunion *« obscure »* à 14h00. C'est à 19h45 qu'ils font une déclaration selon laquelle tous les Ogivins décident à l'unanimité de se retrouver entre eux pour finaliser le consensus (tous les postes), un document taillé sur mesure (en leur faveur évidemment) qui sera sanctionné par un procès verbal pour adoption au Congrès de Libreville. Ces *«pédégistes d'honneur»* qui partaient battus d'avance par des militants crédibles et déterminés. Ceux-là qui veulent mettre fin *« aux titres fonciers »*, à l'exemple des camarades Joël Bounga, Berni Bié Emane, Christian Minko mi Etoua, Frédéric Ntera Etoua, qui, avec leurs maigres moyens, entretiennent bien l'électorat depuis des années.

Les militants ogivins ne se reconnaissent pas dans cette mafia organisée et ces faux arrangements des détenteurs de titres fonciers du PDG à Makokou qui s'y accrochent sans le mériter. Marginalisée, roulée, outrée par ce manque de démocratie et de transparence, la base demande au Distingué camarade de ne pas valider leur document et de les renvoyer aux urnes pour voir de quoi ils sont capables, face aux pédégistes *gazelles* (sans moyens financiers) déterminés à dynamiser le PDG et à changer les choses dans le bon sens, avant les législatives d'avril 2018. Ne pas le faire serait une façon d'encourager les demi-dieux à torpiller le PDG. En fait, pourquoi les Bilie bi Nzé, Issoze Ngondet et autres ont-ils peur d'aller au vote ? That is the question…

Distingué camarade Ali Ben Bongo Ondimba, vous avez donné des consignes strictes pour le bon déroulement du vote : *« J'exige la transparence au vote qui doit se faire à bulletins secrets … Je n'arbitrerai aucun cas !»,* Malheureusement, ceux-là qui se passent pour vos amis outrepassent vos instructions… La base ogivine attend votre réaction. Nous y reviendrons.

Louis MEBALEY

Conférence de presse du vénérable Jean Christophe Owono Nguéma /Révision constitutionnelle

« Ali Bongo fait dans la diversion »

Au moment où Jean Ping prouve à suffisance, tant au niveau national qu'international qu'il est le véritable vainqueur de l'élection présidentielle d'août 2016 et l'UE a engagé le dialogue intensifié, le dictateur Ali Bongo, tel un magicien sortant un lapin de son chapeau, vient parler de révision constitutionnelle. Cette entreprise ô combien de fois machiavélique, n'aurait que pour seul objectif le déplacement du débat. Autrement dit, c'est par la force, comme il est de tradition chez les émergents, que le et ses sujets veulent amener les Gabonais à penser à autre chose.

Cette démarche consisterait donc à faire d'une pierre deux coups. Primo, faire oublier le souci d'alternance que les Gabonais ont exprimé, en faisant de l'ancien président de la commission de l'UA président de la République gabonaise. Ce que celui-ci n'a pas accepté, n'hésitant pas de tirer sur le peuple.

Malheureusement, son maintien au pouvoir par les armes, ne laisse pas BOA (Bongo Ondimba Ali Ben) ne lui donne pas la possibilité de gérer le pays, il ne fait que la diversion, pour ne pas dire la distraction.

Le Vénérable Jean Christophe Owono Nguéma à gauche et Jean de Dieu Moukagni Iwangou brandissant la convocation de la DGR au cours de leur conférence de presse

Secundo, au cas où cette révision constitutionnelle passerait, Ali Ben Bongo, de manière voilée deviendrait systématiquement roi du Gabon. En effet, selon la loi fondamentale en vigueur, le Gabon a fait le choix d'un régime semi présidentiel, c'est dire que le président de la République tire sa légitimité du suffrage universel (le vote du peule) et le Premier ministre quant à lui tirerait la sienne au niveau du parlement qui a le devoir de contrôle sur l'action politique de l'exécutif. Or, avec cette entreprise obscure d'Ali et de ses amis, le parlement qui, mandaté par le peuple, n'aurait plus droit de citer. Et sachant que depuis son arrivée au pouvoir par la force des armes, Ali'9 a créé moult agences essentiellement rattachées à la Présidence et que ce sont ces dernières qui gèrent le budget de l'Etat, ce au détriment du gouvernement. Ces agences ne pourraient subir le contrôle du peuple.

Lire en page 8

DIALOGUE FICTIVEMENT POSSIBLE

...Entre Pierre Claver et Albertine Maganga Moussavou

« Ali nous a tout donné, servons-le comme il se doit... »

Aujourd'hui, la famille la plus heureuse en pays Punu, disons dans la NYANGOU (Nyanga, Ngounié) n'est autre que celle des Maganga Moussavou à Mouila dans la Ngounié. Depuis 2009, elle s'est farouchement battue pour obtenir tout ce que le pouvoir d'Ali Ben Bongo vient de lui offrir cette année : le prestigieux poste de Vice-président de la République qui échoit à Pierre-Claver, responsable de ladite famille, le poste de ministre des PME/PMI au fils, Biendi Maganga, et récemment, un poste à l'épouse, la mère, Albertine, qui devient membre de l'opposition alimentaire, dans la nouvelle mangeoire qu'est la Commission ad-hoc paritaire chargée du Suivi-Evaluation des Actes du Dialogue politique. N'oublions pas tous leurs parents que le fils et le père ont placés dans leurs cabinets respectifs. Tant pis pour les jaloux... Qui dit mieux?

Hier, dans l'opposition radicale, les Maganga Moussavou, secoués par une disette qui ne dit pas son nom, ont changé de veste en revenant dans la « maison du père » en vue de « s'engraisser », au moins pour ce septennat en cours. Ils ne jurent aujourd'hui que par Ali Ben Bongo qui les a acceptés à ses côtés.

Un soir, autour d'un vin, avant d'entrer dans leur chambre, Albertine et Pierre-Claver retracent leurs moments de disette de l'époque et ceux d'opulence qu'ils vivent aujourd'hui …

Albertine Maganga Moussavou (Albertine) : Pierre, tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir. Je croyais toujours à notre bonheur. Tu es un homme. Je suis très fière de toi, mon amour…(un baiser central passe, puis un autre…) Tiens, prends encore ce verre de Jacks Daniel en mon honneur…

***Pierre-Claver Maganga Moussavou (PC) :** Merci chérie. J'aime te voir quand tu mets ce collant qui montre toutes tes formes de jeune fille des années 1975, quand on commençait… Bref, revenons sur tes propos! Tu dis que tu es fière de moi, une plaisanterie? Hier, en voyant un message d'une de nos militantes qui sollicitait de l'aide dans mon phone, tu m'as froissé. Et brusquement, ce soir, tu me fais des éloges…

**** Albertine : Pierre, laisse-moi tout ça ! Je te parle des vrais problèmes…Je te répète que tu es un homme. Ton dynamisme et ton efficacité me vont droit au cœur. En un laps de temps, tu viens de changer notre vie…Tu as su jouer ton jeu depuis 2009. Aujourd'hui, tes efforts sont récompensés. Tu as séduit le Chef de l'Etat Ali qui t'avait d'abord offert un poste ministériel. Nous avons placé Biendi, tu t'es encore battu pour son maintien au gouvernement. Et cerise sur le gâteau, tu as contre toute attente, obtenu la Vice-présidence de la République qui était réservée à ton ami Ndemezo'Obiang qui l'a certainement perdue pour avoir trop vite parlé. Ya Ali essaye de gérer le pays comme son défunt père…Il contourne ceux qui parlent trop… Dernièrement, il a mis en place un Comité Ad-Hoc, un autre gouffre à sous, tu as une fois de plus pensé à ta chérie. Je viens d'être nommée comme membre de l'opposition. J'en suis honorée. C'est la famille qui gagne toujours. Je pense qu'il est temps que l'on se mette sérieusement derrière le chef de l'Etat, il a beaucoup fait pour nous !!! Aux PME/PMI, tu as demandé à notre fils Biendi d'embaucher, il l'a fait. Il n'y a plus de revendications depuis, tout le monde travaille. Même les nombreux jeunes de Mouila qui ne sont pas nos parents y ont trouvé leur compte. Regarde maintenant comment introduire notre parti dans la Majorité présidentielle. On s'en fout des commentaires des jaloux. Nous, on avance, un point, un trait…Qu'en penses-tu ?***

***PC :** Oh mon amour, merci pour ces beaux mots, merci d'avoir enfin reconnu mes efforts! J'en suis flatté… Depuis 2009, étant dans l'Opposition radicale, je jouais le jeu du Chef de l'Etat. Malheureusement il ne le comprenait pas. Mal renseigné, il ne me faisait pas aussi confiance. Si j'avais félicité Jean Ping, le vrai vainqueur de l'élection présidentielle du 27 août 2016, c'était une façon d'attirer Ya Ali. Il a mordu, et pour preuve, il a délégué son PM Issozé Ngondet pour me persuader de participer à son Dialogue politique. Nous avions quand même obtenu 200 millions de francs cfa, ce n'est pas rien, tu le sais ? En plus de cette manne, il a confirmé Biendi au gouvernement, il m'a réservé d'autres postes ministériels. Tu étais pressentie pour être le deuxième ministre du PSD. Selon le PM Issozé Ngondet, il n'y avait pas incompatibilité. Mais j'ai pensé que c'était gênant de t'envoyer au gouvernement retrouver ton fils…Les sorciers de Mouila, j'allais dire de la Ngounié allaient tout faire pour éliminer rapidement l'un d'entre vous. J'ai donc gelé ce poste tout en leur demandant de me trouver un autre. Compte tenu des fuites dans le camp de mon ami Ndemezo'Obiang, le Chef de l'Etat m'a appelé pour me demander si j'étais capable de gérer la Vice-présidence de la République et de lui amener le peuple punu. J'ai sauté sur l'occasion en acceptant. Il m'a donc nommé. Et comme nous étions les pionniers du Dialogue politique national, il nous a demandé de proposer des noms de nos militants devant faire partie de la Commission ad-hoc. En premier lieu, c'est ton nom que j'ai inscrit. Il était question que tu sois Co-président. Mais hélas, ils m'ont dribblé, ils t'ont casé comme simple membre. Ce n'est pas grave, c'est un plus ! Tous les membres de ladite commission ont un salaire mensuel de deux millions de francs cfa, ce n'est pas rien, avec tes fonctions actuelles. Tu me demandes de voir comment aligner notre parti au sein de la Majorité présidentielle ? Oui c'est une bonne chose mais tant que le chef de l'Etat ne nous le demande pas, restons d'abord tel que nous sommes...On ne sait jamais, Ping peut prendre le pouvoir demain…

****Albertine : Ok, j'ai tout compris, tu es vraiment intelligent, je te félicite. La seule chose que je te demande encore c'est de laisser ce que tu sais, ce que tu fais, ce que tu adores… Mon amour, il y a trop de maladies dehors. Tu gagnes quoi, là-bas ? Je suis loin d'être une épave, pour preuve, tu viens d'apprécier mon collant qui t'attire encore! Je t'ai prouvé ma fidélité en te montrant même les messages de ceux qui veulent sucer ta mandarine. Pourquoi ne ferais-tu pas comme moi ? Toujours des messages bizarres dans ton phone, des coups de fils gênants quand nous sommes à table, moi je te supporte… mais attention, cela a des limites…***

***PC :** Chérie, tu es ma seule épouse, ne t'inquiète pas ! Je n'ai plus rien à chercher dehors, tu pétilles encore de forme. Reste tranquille, c'est seulement l'ambiance. Est-ce que j'ai un jour découché ou m'as-tu attrapé la main dans le sac ? Ecoute, on a trop bavardé, il se fait tard, allons continuer dans la chambre, tu sais que je ne suis plus *« chômére dé lixe »* comme dirait l'autre. Mais chérie, avec ton collant gris là, tu me réveilles les esprits, entrons dans la chambre stp…

****Albertine : Merci pour les compliments, mais que cherches-tu encore dehors ? Allons-y…***

7ème congrès du Rassemblement Pour le Gabon

Le père Paul Mba Abessole passe le flambeau à Jean Nestor Mebane, un cas d'école

C'est sous le signe de la tétravalence et de la convivialité que le Père Paul Mba Abessole a passé le témoin à son successeur lors du 7ème congrès du RPG. Alors que certains s'attendaient aux déchirements lors dudit congrès suite à l'élection à la présidence de ce parti revenu à l'opposition, c'est la voie de la sagesse qui a prévalu.

En effet, pendant deux jours, les congressistes se sont non seulement penchés sur le toilettage de la situation de leur parti en perte de vitesse, mais aussi, avaient un intérêt particulier sur celui qui aura pour vocation de conduire, avec maestria la vision du parti quant aux échéances futures.

Si d'aucuns pour des raisons d'accéder à la présidence ont eu recours aux moyens pécuniaires, pour ne pas dire ont voulu passer par la corruption, c'était sans compter avec l'expérience et la sagesse du Paul Mba Abessole qui a misé sur le *« rassemblement »*. Ceci pour éviter

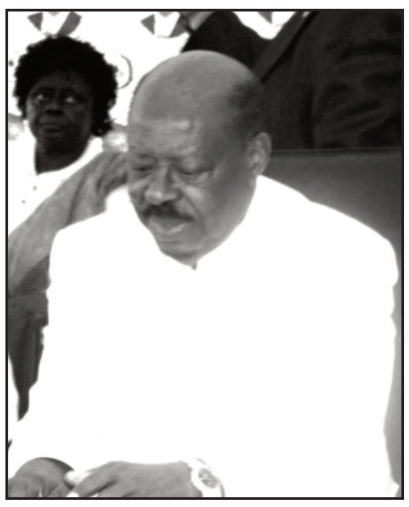

Paul Mba Abessole, un vrai sage. Nous espérons qu'il ne se mêlera plus des problèmes du RPG

que son parti connaisse, le triste destin des autres écuries politiques qui ont sombré après le départ ou la mort de leurs fondateurs. C 'est le cas par exemple de l'UPG de Pierre Mamboundou, le PGP de Pierre Louis Angondjo Okawé dans la *« merdre »* aujourd'hui à cause du manque de clairvoyance de leurs héritiers.

C'est donc par une logique de rotation et de consensus que l'un des pionniers du multipartisme a mis d'accord les différents candidats. Ainsi, Jean Nestor Mebane assurera la présidence durant l'année 2018, Célestin Nguema Oyame l'année 2019, Angué Mezui 2020 et le docteur Laurent Mba Mezui celle de 2021.

Aussi, est-il fondamental de rappeler que depuis l'avènement du multipartisme au Gabon, c'est la première fois qu'un président fondateur de parti passe le flambeau à un autre puisque tous ceux qui ont créé leurs partis ont trouvé la mort en les dirigeant. Le père Paul Mba Abessole, en puisant dans la sagesse africaine vient, de par cet acte d'hu-

Les quatre présidents du RPG, avec à gauche, Jean Nestor Mebane

milité et de collegialisme, montrer, qu'on l'aime ou pas, il est un bâtisseur de la démocratie. On peut dire, sans risque de se tromper que tétravalence et convivialité sont des concepts qui doivent faire école dans notre jeune démocratie, qui plus que jamais a besoin de référence en termes de valeurs civilisationnelles et humanistes.

A MBA ONDO

Après son exclusion définitive au RPG

Maître Raymond Placide Ndong Meyo livre sa part de vérité

M. Raymond Placide Ndong Meyo, ancien premier conseiller politique du président du Rassemblement pour le Gabon (RPG), Paul Mba Abessole et actuellement ministre délégué aux Affaires étrangères, à cœur ouvert, rompt son silence sur son exclusion au Rassemblement pour le Gabon, le parti qu'il a conduit aux dialogues de l'opposant Jean Ping et celui initié par le président Ali Ben Bongo. Morceaux choisis *: «J'estime que mon exclusion définitive au sein du RPG, une formation politique qui se réclame de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) chère à Paul Mba Abessole ne doit être vécue comme un drame, mais comme la chance d'une nouvelle ouverture pour servir le Gabon, et aussi un nouveau degré de connaitre l'homme »* a-t-il martelé.

Ceci dit, au cours d'une conférence de presse qu'il a récemment animée à Libreville, Raymond Ndong Meyo, a, dans ses explications fleuves face, aux hommes des médias regretté l'opprobre que ses anciens amis du RPG jettent sur lui à travers des réseaux sociaux et à visage couvert, avant de retracer les contours de son exclusion contradictoire imposée par son ancien président. Il n'a pas manqué de remercier le président Ali Ben Bongo qui l'a nommé ministre délégué.

Depuis son exclusion définitive du Rassemblement pour le Gabon le 12 septembre 2017 dernier, Maître Raymond Placide Ndong Meyo a toujours gardé son mutisme dans le but de mieux expliquer à l'opinion politique gabonaise son éviction qu'il juge inique dans le parti qu'il a servi pendant 27ans. En rappel, c'est lui qui a conduit la délégation des Rassembleurs au dialogue initié par l'opposant Jean Ping et celui du président Ali Bongo au stade d'Angondjé.

De ses propres mots, l'ancien président de la délégation du RPG du 5è arrondissement de Libreville, bien que déçu de cette exclusion, n'a pas fait appel aux professionnels des médias pour dire les réels motifs de cette décision, *« parce qu'il se gardait, se garde encore de certaines*

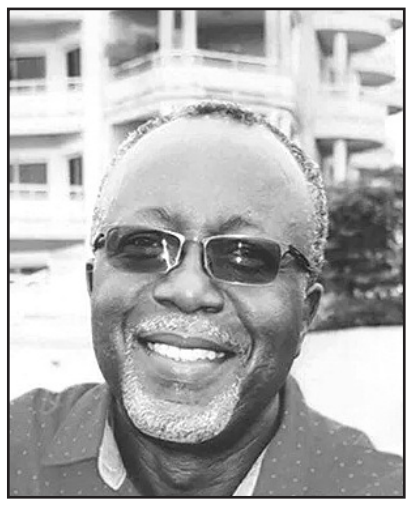

Le ministre Délégué Placide Ndong Meyo: «Le chien aboie, la caravane passe»

révélations. » Depuis lors, l'ex-bras droit du Père fondateur du RPG a indiqué que son ancienne famille politique a lancé contre sa personne, par des réseaux sociaux et de bouches à oreilles, une organisation chargée de démolir par la propagation de faussetés. Un véritable opprobre, dit-il, versé sur sa personne. Quelle barbarie ! crie-t-il. De même, il a signifié que certains de ses amis opèrent à visage couvert en utilisant des noms d'emprunt dans certains journaux de la place. D'autres de ses anciens amis, détracteurs, ajoute-t-il, plus fiers de l'abattre, ont laissé afficher leurs identités sur la toile. C'est le cas, d'après lui, de Lefuturien Ruidy Owen Minko, Jean Marie Bitome, Marie Rose Melighe Me Ngoua et huit autres qui posent des actes pour faire mal par bouffonnerie, par ignorance et par naïveté.

M. Ndong Meyo estime que son exclusion au RPG ne doit pas être vécue comme un drame, mais comme la chance d'une nouvelle ouverture pour servir le Gabon, et aussi un nouveau degré de connaitre l'homme. *« J'ai par cette exclusion connu une nouvelle expérience de la portée et du sens que certains ont du respect pour les autres de la confiance et de la fidélité. J'ai par cette exclusion la confirmation que l'homme est vulnérable, corruptible »* martèle l'avocat.

Une commission de discipline aux ordres

En effet, après sa nomination au poste de ministre délégué, la commission de discipline avait siégé pour statuer sur son sort, lui qui avait reçu le diplôme du mérite d'or pour militantisme, loyauté et fidélité au parti lors du 25è anniversaire du RPG.

En réalité, ladite commission dont les travaux se sont tenus les 6 et 8 septembre derniers conformément à la décision n°067 du président du RPG, avait décidé que *« le président exclu de la commission en question n'avait commis aucune faute. Donc, démissionner du gouvernement était une absurdité.»*

Après le délai du 8 septembre fixé par le président du parti, a-t-il souligné, M. Paul Mba Abessole a rappelé les membres de la commission de discipline à son domicile trois jours après, pour leur ordonner de reprendre le dossier et conclure absolument à son exclusion.

ENGOUANG MBA

Gabon / L'opposant Ngoye met au grand jour le plan machiavélique des Bongo et leurs serviteurs

« Je m'adresse aujourd'hui au peuple gabonais épris de justice. Tout ce que vous voyez ces derniers temps par rapport aux agissements des uns et des autres suite au désir d'Ali Bongo à vouloir modifier la loi fondamentale de notre pays n'est qu'une escroquerie politique de la part de la minorité extrémiste Batéké, du dictateur Ali Bongo et une partie de l'opposition gabonaise. L'objectif dans ce plan diabolique est d'amener le peuple Gabonais à tourner la page, donc de ne plus parler non seulement se battre de leur vote qui a été volée, mais également d'oublier les morts du 31 Aout 2016. Le but dans cette manœuvre est d'éliminer politiquement et physiquement Jean Ping qui a pris la décision de neutraliser le régime dictatorial des Bongo qui martyrise les Gabonais depuis plus d'un demi-siècle. Pour mieux comprendre cette forfaiture, les Gabonais doivent revisiter la conférence de presse conjointe du Docteur Séraphin Moudounga et du président Jean Ping à Genève en Suisse. Au cours de cette messe politique l'ancien ministre de la justice met en lumière les objectifs de la modification de la constitution en 2009.En effet, en termes simples, à travers cette nouvelle constitution Ali a le pouvoir de convoquer toutes les élections et s'il s'avère que l'opposition bénéficie de la majorité à l'assemblée, ce dernier pourrait dissoudre le parlement et régner en maitre absolu avec ses copains du MOGABO. Donc, c'est un refus catégorique de la cohabitation. Malheureusement, j'ai l'impression que certains opposants travaillent pour le palais du bord de mer, à l'instar de Maitre Louis Gaston Mayila qui parle de referendum. Pourtant, le cas du Congo doit nous interpeller. Sassou Nguesso rattrapé par la limitation de mandat a organisé un referendum dans l'optique de se maintenir au pouvoir. Ce dernier dans sa tricherie légendaire a obtenu un score de plus de 90%.Et nous savons tous que la tour de Pise de Marie Madeleine Mborantsuo sera là pour valider la tricherie de son beau fils. Et à l'endroit de ceux qui veulent aller à l'élection législative, au motif que la politique de la chaise vide ne paye pas. Depuis que ces derniers pratiquent cette politique de la chaise pleine en quoi elle a changé la situation misérable du peuple gabonais. Cette attitude trahit tout simplement votre égoïsme. Vous ne vous souciez, en aucune manière, du destin du Gabon. Tout le monde sait que la seule personne capable d'apporter l'alternance en ce moment c'est le président Ping qui à travers son action politique a déjà détruit politiquement et diplomatiquement le dictateur Ali Bongo. Pour preuve, il y a peu de temps, il a envoyé son ministre de la justice, rencontrer madame le procureur de la Pénale Internationale(CPI).Alors que les « émergents » disent que la crise postélectorale n'a fait que trois morts. Pourquoi tant d'agissements pour trois morts ? C'est dire qu'Ali Bongo est dans de sales draps. Aussi, constate-t-on avec regret, que le président Myboto de l'Union Nationale et un de ses partisans, un certain Firmin Olo'o seraient dans la logique du « nini ».Selon mes investigations, il m'est parvenu que le président de l'UN n'est pas sincère vis à vis du président élu Jean Ping .Celui-ci poursuivrait toujours son rêve de devenir président du Gabon, même pour une seule journée. Quand au jeune Firmin Olo'o, celui-ci servirait d'espion pour le bord de mer .Il aurait reçu de la part d'Ali Bongo une somme de 30 millions de francs dont 20 auraient été détournés par Hervé Opiangha. C'est donc dire que le parti crée par feu André Mba Obame ne serait plus en phase avec la vision du fondateur qui était de faire vivre au peuple gabonais son rêve de changement. J'invite donc le peuple Gabonais dans son entièreté à s'unir autour du président Ping. Car, c'est lui qu'il a choisi et de tout mettre en œuvre, notamment en s'inspirant du peuple Burkinabé et Sud-Africain pour chasser Ali Bongo définitivement du pouvoir. Car, le changement viendra par le peuple, du peuple et pour le peuple. Et non d'un parti politique ou des politiciens à la solde du pouvoir. »

Coalition pour la Nouvelle République

Jean Ping : « Les Gabonais face à leur destin, doivent faire échouer cette révision de la Constitution et se lever pour chasser l'usurpateur qui veut faire de ce pays une monarchie »

« Jean Ping est fini. Lui qui avait juré à plusieurs reprises, dans les médias gabonais et étrangers, de prendre le pouvoir avant 2018. Il sait bien aujourd'hui que c'est impossible, sauf miracle. Les Français l'ont tourné parce qu'il n'aurait pas voulu jouer franc-jeu avec eux qui lui ont demandé ce qu'il leur proposait dans le cas où ils lui donnaient le pouvoir. Son mutisme a tourné à l'avantage d'Ali Ben Bongo qui a accepté de continuer à brader notre pétrole, notre bois, nos minerais, etc. à la France. Après ce deal, la journée, pour faire plaisir et bourrer d'espoir à Ping, ils lui assuraient ce pouvoir, et la nuit, ils disaient autre chose à Ali qui a confortablement conservé son trône. Ping sait lui-même qu'il a raté, il s'est fait avoir par la France. Il ne sera plus jamais président du Gabon, croyez moi ! Vous me donnerez raison tôt où tard », a martelé un Gabonais « Pinguiste » de la diaspora, basé à Paris qui nous a joint au téléphone il y a trois jours.

En observant le président élu Jean Ping, debout sous une pluie persistante à sa résidence le 4 novembre dernier, en train de s'adresser à ses nombreux compatriotes qui l'avaient élu à la présidence de la République le 27 août 2016, peut-on croire aux propos de ce compatriote qui se dit analyste politique et surtout pro-Ping ?

Ce samedi 04 novembre 2017, nombreux partisans du changement et leaders de l'opposition radicale avaient pris place autour de la piscine à la résidence du président élu. On notait plusieurs acteurs de la vie politique de l'opposition radicale gabonaise, entre autres, Jean Eyeghe Ndong, Eugène Kakou Mayaza, Léon Paul Ngoulakia, Jean Rémy Pendy Bouyiki, Vincent Moulengui Boukoussou, Jean de Dieu Moukagni Iwangou (UPG), de la Coalition pour la Nouvelle République, Zacharie Myboto, Casimir Oyé Mba et sa compagne Paulette Missambo de l'Union nationale, Alexandre Barro Chambrier et ses lieutenants du RHM, le dignitaire Jean François Ntoutoume Emane du MPDR…

Seul à s'exprimer ce jour-là, la pluie persistante qui s'est abattue sur Libreville n'a pas empêché au président Ping de s'adresser aux siens. Vêtu de l'un de ses plus beaux costumes de couleur bleu marine, Jean Ping dont la carrure présidentielle n'est plus à démontrer, debout sur le podium, s'est montré virulent et déterminé à chasser l'usurpateur Ali Ben qui confisque son pouvoir depuis son échec au scrutin présidentiel du 27 août 2016: « Nous ne pouvons accepter la liquidation de la République pour la gloire d'un homme atteint par la folie de grandeur, de rêves démoniaques et permanents de monarchie. Nous devons faire échouer son plan machiavélique qui consiste à faire du Gabon son propre royaume. »

Dans son allocution qui aura duré près de quarante cinq minutes, le président légal du Gabon est passé en revue des sujets brûlants de l'heure. De la révision de la constitution, des menaces d'arrestation du Sénateur Jean Christophe Owono Nguéma qui a condamné devant les médias, les émergents qui veulent monarchiser le pays, de la gestion catastrophique du pays, l'augmentation abusive des frais d'inscription des étudiants, en passant par la libération sans conditions des prisonniers politiques qui sont dans les geôles de Gros Bouquet, ceux qui ont laissé leurs peaux pour la libération du Gabon…

Après avoir rendu un hommage à l'Union Européenne qui ne cesse de soutenir notre pays et qui cherche à le sortir de cette crise postélectorale, Jean Ping a demandé à la CPI qui se dit encore crédible de jouer franc-jeu en se montrant impartiale lorsqu'elle se penchera véritablement sur le cas du Gabon.

Chers lecteurs, appréciez tous, ci-dessous, les propos du président élu du Gabon…

Blaise MENGUE MENNA

Les leaders politiques de l'opposition radicale attentifs aux propos du président Jean Ping

Déclaration du président de la République sur la sauvegarde de la démocratie et de la République

Libreville, le 04 novembre 2017

Gabonaises, Gabonais,
Chers compatriotes,

Pourquoi venir devant vous aujourd'hui, après mon appel du 18 août 2017 ? Pourquoi venir devant vous alors que vous n'attendez qu'une chose, la libération du pays ? Venir devant vous est un acte de responsabilité. De très haute responsabilité. La situation est grave au Gabon depuis le refus de respecter le vote des Gabonais, en août dernier. Depuis, nous avons franchi tous les seuils sur l'échelle des risques. Tant que le contexte sera aussi préoccupant, plus grave, plus critique de jour en jour et dans tous les domaines sans exception, j'ai l'impérieuse obligation de parler aux Gabonaises et aux Gabonais.

Chers compatriotes,

L'impérieuse obligation de m'adresser solennellement à vous, comme j'ai choisi de le faire aujourd'hui, est liée, comme vous le savez à toutes les interrogations que vous faites remonter vers moi. Vos regards, vos attentes tournés vers moi au quotidien, l'évolution de l'état de votre moral, sont autant de raisons pour que vous m'entendiez.

Beaucoup de vos préoccupations, pour ne pas dire la presque totalité, dont vous attendez les réponses de ma part, ne seront prises en compte qu'une fois dans l'exercice du pouvoir. C'est pourquoi je suis en accord avec vous, en totale communion avec le peuple gabonais pour considérer qu'une seule question commande toutes ces préoccupations.

Cette question c'est celle de la reconnaissance de la vérité des urnes. Cette question c'est celle de la fin du coup d'Etat militaro-électoral. Cette question c'est celle de la fin de la dictature. C'est celle du départ de l'usurpateur et de la fin du régime Bongo-PDG.

La clef de l'avenir du Gabon et du redressement de notre pays, sur tous les plans, c'est l'alternance et l'exercice du pouvoir que les Gabonaises et les Gabonais m'ont confié en m'élisant avec plus de 60% des suffrages.

Le pouvoir illégitime d'Ali ben Bongo n'a pas le droit de modifier la Constitution

C'est alors que nous baignons dans cette crise que le pouvoir illégitime se permet d'entreprendre la réforme de deux textes importants pour la vie publique et le débat démocratique : la Constitution et la loi numéro 01/2017 du 3 Août 2017 relatives aux réunions et manifestations publiques.

Dans mon rôle de garant du respect de la loi fondamentale, la mère de toutes les lois, celle qui détermine la nature de l'Etat et de garant des libertés fondamentales, j'entends monter parmi vous une inquiétude légitime au sujet du projet de révision de la Constitution, d'une part, et de l'adoption de la loi relative aux réunions et manifestations publiques par ce régime issu du coup d'Etat, d'autre part.

C'est mon devoir d'être à l'écoute de vos interrogations sur ce sujet et du rejet clairement exprimé depuis que ce projet de révision est connu et cette loi adoptée. Chers compatriotes, vous m'avez élu. Je n'ai donc pas de débat avec le régime du coup d'Etat sur quelque question d'actualité. Avec vous, j'ai à combattre le régime du coup d'Etat. J'ai à combattre la dictature et à passer à l'exercice du pouvoir. C'est le sens de l'appel que je vous ai lancé le 18 août 2017, pour la mobilisation générale.

Oui, mes chers compatriotes, je vous ai lancé un appel à la mobilisation générale. Oui, mes chers compatriotes, je vous ai dit le 18 août que je ne vous retiens plus.

Le sens de cet appel, vous le comprenez. L'objectif de cet appel, vous le connaissez, car il s'agit de répondre à votre attente de voir celui que vous n'avez pas choisi, quitter le pouvoir.

En effet, avec le départ de l'usurpateur, tous les projets funestes, tous les plans macabres que vous constatez ou que vous pouvez craindre à l'avenir n'auraient plus à jamais la moindre chance de voir le jour. Et précisément, le projet de révision de notre loi fondamentale n'aurait pas été lancé.

Je voudrais brièvement résumer votre Etat d'esprit face à ce projet. J'entends bien qu'avec ce projet, le Gabon sombre manifestement vers son appropriation par un homme. Il s'agit évidemment d'une preuve supplémentaire de la dérive autocratique des fossoyeurs de la République.

Ceux parmi vous que je reçois : responsables de partis politiques, de syndicats, personnalités politiques ou citoyens, évoquent avec gravité les risques que ces deux textes font peser sur ce pays qui nous a tant donné, ce pays auquel, sans exception aucune, nous devons tout.

Jean Ping refuse la modification de la Constitution

Le Gabon n'offre plus de perspective à ses enfants. Il ne présente plus aucun horizon d'espérance à ses forces vives.

Depuis maintenant huit (8) ans, la vie de notre pays se résume en une série de destructions : destruction de notre cadre juridique, destruction de notre édifice institutionnel, destruction de notre tissu économique, destruction des systèmes de santé et d'éducation, destruction de tous les amortisseurs sociaux, destruction de notre histoire, destruction de nos valeurs culturelles et, finalement destruction de notre vivre ensemble.

Attentif à cette nouvelle source d'accroissement du malaise collectif et du mal vivre qui caractérisent le pays, je veux dire que je n'ai pas cessé depuis des mois, de vous mobiliser contre les sombres perspectives du coup d'Etat permanent pour notre pays.

Dois-je vous rappeler que la cause principale de toute cette tragédie, nous la connaissons tous : un pouvoir mafieux qui fait tout pour s'imposer par la force, le déni des réalités, et que nous avons l'obligation de combattre avec la dernière énergie.

C'est alors que nous sommes dans ce combat déjà ardu pour la récupération de notre victoire volée et de l'exercice effectif du pouvoir, que l'on tente de nous distraire.

Lire la suite en page 4

LANATION
Bimensuel Gabonais Indépendant
B.P. 13.589 Libreville Gabon
Siège Social: Rond Point de Nkembo
Administrateur Directeur Général
Blaise MENGUE MENNA
Tél : (241) 07.54.89.04
****
Rédacteur en chef :
NGOUA BIDZOH
Tél : (241) 06.95.08.30
Rédaction:
(241) 06.95.08.30
E.mail:
lanationgabon@yahoo.fr
Conception PAO :
MAYICOM (Libreville)
Impression : Multipress - Gabon
Distribution : Sogapresse
Tél : 01.73.31.31 / 01.73.31.08
Tirage : 10.000 exemplaires
Dépôt Légal: BN 2399

La Nation 302a_Mise en page 1 08/11/2017 18:47 Page 5

Coalition pour la Nouvelle République

Jean Ping : « Qui, aujourd'hui peut comprendre que près de trois ans après les actes de vandalisme dont j'ai été victime, l'enquête piétine, si elle n'est pas simplement oubliée ?

Suite de la page 4

Je me suis levé pour prendre part à la dernière élection présidentielle, motivé par la nécessité de sortir de la dictature ; pour retrouver les chemins de la concorde et de la prospérité économique et sociale avec des institutions dignes de ce nom.
Vous avez porté la candidature unique. Et on ne le dira jamais assez. Ensemble nous avons triomphé, le peuple a vaincu, le Gabon a gagné. La suite, marquée par un sanglant coup d'Etat militaro-électoral, vous la connaissez.

Quel que soit le temps, le voleur finit toujours par payer

Cette injustice, comme nombre d'entre vous, je la ressens au plus profond de mon être. Rien, ni personne ne nous enlèvera cette victoire, certains de ce que, quel que soit le temps, le voleur finit toujours par payer. Oui, le voleur finira par le payer !
Depuis cette funeste journée du 31 Août 2016, notre pays est à la croisée des chemins. Il traverse, en effet, la crise la plus grave de son histoire, depuis le coup d'Etat de février 1964.
Sa situation économique et financière désastreuse est régulièrement évoquée. Son endettement se creuse chaque jour davantage. Son tissu économique se délite. L'avenir apparaît tellement incertain aux entreprises, qu'elles n'investissent plus. Les ménages sont asphyxiés. La confiance, déterminant principal de la croissance économique, de la création d'emplois et de l'amélioration des conditions de vie des populations, disparait de plus en plus. Ainsi, le peuple gabonais s'interroge sur son avenir et exprime, chaque jour, son désarroi face à la régression de son pays. En cette période de rentrée scolaire, les parents éprouvent les pires difficultés pour faire face aux dépenses de scolarité de leurs enfants.

Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes,

Le Gabon est notre propriété à Tous. Nous avons le devoir de le défendre et de le protéger, conformément à l'article 1er, paragraphe 21 de notre constitution qui dispose que : « Chaque citoyen a le devoir de défendre la patrie et l'obligation de protéger et de respecter la Constitution, les lois et les règlements de la République ». Nous avons l'obligation d'inscrire notre pays dans un mouvement universel. Nous n'avons pas besoin de nous revendiquer d'une religion ou d'un parti politique pour défendre notre patrie, le Gabon éternel.
Nous n'avons pas besoin de proclamer notre appartenance à une province, une ethnie ou une famille particulière pour protéger notre République en partage. Car, c'est dans la défense de la République et de ses principes que s'affirme notre appartenance au Gabon, que se construit notre destinée commune. Voilà pourquoi, nous ne pouvons nous soumettre à un ordre injuste. Voilà pourquoi, nous ne pouvons accepter la liquidation de la République pour la gloire d'un homme atteint par la folie de grandeur et ses rêves démoniaques et permanents de Monarchie. Pour tous ces jeunes étudiants de l'université Omar Bongo, relayés par d'autres, qui, le 17 janvier 1990, ont dit non à la mainmise d'un homme sur l'Etat, nous ne pouvons, nous ne devons l'accepter.
Pour tous ceux qui ont donné un peu de leur temps, un peu de leur lueur, un peu de leur sueur, durant la Conférence nationale de 1990, nous devons faire échec à ces tendances rétrogrades et archaïques.

Libérons ce pays aux mains d'un usurpateur, en hommage à ceux qui sont tombés pour la patrie

Pour tous les martyrs de la liberté et de la démocratie, nous devons nous y opposer avec force. Pour Martine OULABOU, pour Marie MENDOME, pour Béranger NTOUTOUME, pour MBOULOU BEKA pour Elisabeth NWANDA et pour bien d'autres encore, nous avons l'obligation de dire non à ce retour en arrière, à ce basculement vers une époque où, selon que l'on soit riche ou pauvre, puissant ou faible, on a tous les droits ou rien du tout.
Pour Germain MBA, pour DOUKAKAS NZIENGUI, pour Joseph RENDJAMBA ISSANI, pour Pierre Louis AGONDJO OKAWE, pour Pierre MAMBOUNDOU MAMBOUNDOU, pour André MBA-OBAME et pour tous les compatriotes, pour la plupart jeunes, qui ont été sauvagement massacrés dans la nuit du 31 Août 2016 et durant les jours suivants, nous ne pouvons accepter la confiscation de nos droits.
Nous ne pouvons admettre que la sacro-sainte souveraineté du peuple soit sacrifiée sur l'autel des ambitions d'un apprenti Monarque. Nous ne pouvons admettre que l'impunité des uns devienne une norme constitutionnelle.
Non, Nous ne pouvons souscrire au fait que l'omerta, c'est-à-dire la loi du silence, devienne un principe de la République. Car, l'omerta n'est pas et ne sera jamais une loi de la République. Elle est et restera une loi mafieuse. Et, jamais nous n'accepterons que la République se transforme en une mafia. Non, Non, Non ! Parce que chaque enfant de ce pays, a le droit de rêver de devenir un jour le président, nous devons combattre la transformation de la République en un royaume. Parce que chacune de nos mères, chacune de nos sœurs, a le droit de rêver d'un destin national pour sa progéniture, nous ne pouvons laisser notre pays devenir la propriété privée d'un homme, sa chose.

Face à leur destin, les Gabonais doivent faire échouer cette révision de la Constitution qui veut faire de ce pays, une monarchie

Oui, chers compatriotes, nous sommes face à nous-mêmes et nos destins individuels. Ici et maintenant, nous vous le disons : nous devons faire échouer cette révision constitutionnelle. Nous devons la faire échouer parce qu'elle porte en elle les germes de la liquidation de la République et finalement de l'instauration d'un Royaume au Gabon.
Faut-il rappeler que l'imposteur d'aujourd'hui en a toujours rêvé depuis les années 80, nous en savons quelque chose, les Gabonais et les amis du Gabon s'en souviennent.
Comme la Résistance, le combat contre la révision de notre loi fondamentale vise un seul et même but : la reconnaissance de la primauté du vote et de la souveraineté du peuple.

Le président Ping et ses invités, partisans du changement, lors de l'exécution de l'hymne national «La Concorde»

Si la Résistance vise à faire respecter le verdict des urnes, le rejet du projet de révision constitutionnelle entend réaffirmer le droit des Gabonais et Gabonaises à choisir librement leurs dirigeants et leur destin.

D'autres parlementaires doivent suivre le vénérable Jean Christophe Owono Nguéma

Nous le disons aux Sénateurs qui assistent, avec ce projet de révision constitutionnelle, à la remise en cause des immunités parlementaires. C'est particulièrement le cas du Vénérable Jean Christophe Owono Nguema, Vice-président du Sénat et membre du Groupe Parlementaire Front Uni, présidé par le Vénérable Jean Eyeghe Ndong. Plus grave encore, il s'agit donc bien de la violation du principe de la séparation des pouvoirs.
Nous le disons aux partis politiques, qui concourent à l'expression du suffrage universel, et ne peuvent, par conséquent, accepter que le bulletin de vote perde définitivement tout sens. Nous le disons aux syndicats, notamment à ceux des secteurs de l'éducation et de la santé, dont le droit de grève est menacé et remis en cause, par cette entreprise contre-historique.

Pensée particulière aux Hommes des médias

Nous le disons aux Magistrats, à l'ordre des Avocats et à tous les professionnels du droit, dont la science est détournée, dévoyée, pour assouvir les pulsions monarchiques d'un homme. Nous le disons à la presse, qui doit prendre toute sa part dans la structuration d'une opinion publique soucieuse des valeurs de liberté, d'égalité et de démocratie. Nous avons une pensée particulière pour tous les journalistes et médias qui font l'objet de tracasseries et d'attaques violentes dans l'exercice de leurs fonctions à l'exemple des derniers assauts contre la chaine de télévision RTN.
Nous le disons aux patriotes et aux démocrates de tous bords qui doivent comprendre que la République, une et indivisible, est en danger. Aussi, je tiens à féliciter ceux qui se sont mobilisés ces derniers jours contre ce projet. Ils ont mon soutien. Si nous prenons conscience des dangers qui nous guettent, si nous nous mobilisons, nuit et jour, partout à travers le pays, cette révision constitutionnelle ne passera pas. Vous savez donc ce qui vous reste à faire. Ne venez donc pas me demander des ordres que vous avez déjà reçus.

Mesdames et Messieurs,
Chers compatriotes,

Nous devons faire échouer ce projet funeste parce que nous avons l'obligation de défendre nos droits. Il n'est pas acceptable que certains aient droit à tout et d'autres à rien. Il n'est pas acceptable que certains se réunissent quand et où ils veulent, qu'ils écument les médias publics à leur guise, pendant qu'à la moindre manifestation, d'autres sont systématiquement gazés, poursuivis, jetés en prison, torturés et même tués.
C'est l'occasion de condamner fermement les traitements inhumains et dégradants infligés aux prisonniers dans notre pays, notamment les prisonniers d'opinion. Dans le droit fil du combat que nous menons, nous devons œuvrer au respect de notre droit à la liberté de réunion, d'association et d'expression. Aucun combat démocratique ne peut être mené sous l'empire de la loi 001/2017 du 3 août 2017, relative aux réunions et manifestations publiques.
Adoptée sans débat parlementaire, cette nouvelle loi viole tous les principes généraux du droit. Dans une République normale, une loi de cette nature a vocation plutôt à garantir l'exercice des libertés et non à les restreindre. Il n'est pas acceptable que les activités politiques de l'opposition soient freinées par des dispositions légales contraires aux normes universellement admises. C'est pourquoi, en même temps que le projet de révision constitutionnelle, cette loi inique ne rentrera jamais dans l'arsenal juridique de la Nouvelle République.

Gabonaises, Gabonais,
Mes chers compatriotes,

Nous avons foi au Gabon, notre pays. Nous avons foi en notre destinée commune. Mais, nous sommes convaincus que nous ne la construirons pas avec des lois et des institutions taillées à la mesure d'un homme. Pour toutes ces raisons, nous interpellons notre magistrature sur sa responsabilité dans le devenir de notre bien commun, de notre patrimoine à tous, le Gabon.
Nous l'invitons d'ores et déjà à agir, plus que jamais, dans le sens de l'intérêt général. Réveillez-vous, Mesdames et Messieurs ! C'est le sens du projet que nous mettrons en œuvre dans le cadre de la Nouvelle République dont l'ambition première est l'instauration d'une Justice pour tous.
Qui, aujourd'hui peut comprendre que près de trois ans après les actes de vandalisme dont j'ai été victime, l'enquête piétine, si elle n'est pas simplement oubliée ?
Qui, aujourd'hui peut comprendre le retournement de situation qui fait que d'agressé, je sois devenu l'agresseur ?
Qui aujourd'hui peut expliquer la récente descente d'un escadron de gendarmes armés jusqu'aux dents et encagoulés à mon domicile ?
Qui aujourd'hui peut comprendre qu'un huissier de justice puisse agir en violation de toutes les règles de procédure ?
Si j'évoque publiquement ces questions, c'est parce que je sais que, chaque jour, de nombreux compatriotes sont victimes d'abus de pouvoir, de dénis de justice. Je suis conscient d'être la cible aujourd'hui. Mais, je sais que demain, quelqu'un d'autre, mieux, bien d'autres, pourront très bien faire les frais de cette justice de justiciers. Un proverbe bien de chez nous dit que « quand on égorge la poule, le canard regarde !»

Pourquoi La Police a-t-elle libéré les nombreux jeunes arrêtés chez Jean Ping sans les envoyer comparaitre au tribunal?

Aujourd'hui, je suis condamné à payer 600 millions de francs CFA à un individu, au titre de dommages et intérêts. Il me plairait bien de savoir comment ce montant a été arrêté et par quel moyen mes biens ont été évalués. Il me plairait bien aussi de savoir quel traitement a été réservé aux aveux des jeunes venus saccager mon domicile en janvier 2015, où sont passés ces jeunes que j'avais pris soin de confier à la police et pourquoi aucun d'eux n'a été assigné à comparaître, ne fut-ce qu'en qualité de témoins. Parce que je suis d'abord, et avant tout, un citoyen jouissant de tous ses droits, je dois le savoir. J'exige des réponses à ces questions simples. J'exige toute la lumière sur cette affaire. Mes avocats s'y emploient actuellement.

Gabonaises et Gabonais,
Chers compatriotes,

Contrairement à ce que prétendent certains, la page de l'élection présidentielle d'août 2016 est loin d'être tournée. Nous suivons avec une attention soutenue les travaux du Dialogue Politique Intensifié en cours entre l'Union Européenne et le pouvoir usurpateur.
Ce dialogue avec l'Union Européenne est, faut-il le rappeler, un des mécanismes de l'Accord de Cotonou, conclu entre les pays ACP et l'Union Européenne. Il est mis en œuvre lorsqu'un pays est pris à défaut sur le plan du respect des règles démocratiques et des droits de l'Homme, comme ce fut le cas lors de la dernière élection présidentielle dans notre pays.

Hommage à l'Union Européenne pour les centaines de milliards qu'elle offre gracieusement au Gabon

C'est aussi le lieu de rappeler à ceux qui semblent l'ignorer que l'Union européenne est présente au Gabon depuis 1959 et qu'elle accompagne notre pays à travers onze (11) phases du Fonds européen de développement. En plus de 50 ans de coopération, le Gabon a reçu plus de 260 milliards de Francs CFA en dons de l'Union Européenne. Nous ne connaissons pas, à ce jour, de partenaire plus généreux à l'endroit de notre pays. Le port d'Owendo dans sa phase initiale, le Transgabonais, la route Mitzic-Lalara, la route des « trois frontières », de nombreuses salles de classe à Libreville, sont autant d'infrastructures que notre pays doit à la contribution de l'Union Européenne.

Suite en page 6

La Nation 302a_Mise en page 1 08/11/2017 18:47 Page 6

Coalition pour la Nouvelle République

Jean Ping : « Le combat pour la libération de notre pays doit continuer à être un enjeu vital, alors, peuple gabonais, lève-toi et marche!»

Suite de la page 5

Oui, l'Union Européenne est un partenaire stratégique et exigeant du Gabon. C'est pourquoi, je tiens à renouveler la gratitude du Peuple gabonais et à redire mes sincères remerciements à l'Union Européenne dont nous partageons pleinement les avis et recommandations sur :

- Le strict respect du droit à la liberté de réunion, d'association et d'expression ;
- La libération sans condition de tous nos compagnons arbitrairement séquestrés dans les geôles du pouvoir illégitime ;
- Un audit de la gestion politique et administrative de la présidentielle d'août 2016 ;

Les Gabonais exigent une enquête internationale indépendante au sujet des massacres du 31 août 2016

- Une enquête indépendante, sous l'égide du Conseil des droits de l'Homme des Nations-Unies, au sujet des massacres du 31 août et des mois de septembre et octobre 2016. Enquête sans laquelle toute entreprise de réconciliation nationale sera vouée à l'échec. Je le dis dans le cadre des contacts diplomatiques réguliers avec la communauté internationale. Tant que ces recommandations, objet de la Résolution du Parlement européen du 14 septembre 2017, ne seront pas traduites en actes, notre pays continuera à évoluer en marge du reste du monde et des principes démocratiques, condamnant ainsi à l'échec toute entreprise de réconciliation nationale. Je le réaffirme ici parce que nous en sommes intimement convaincus. Car, Il n'y a pas de réconciliation possible sans exigence de vérité.

C'est pourquoi, nous nous tenons aux côtés du peuple gabonais pour fournir à l'Union Européenne et à l'ensemble des partenaires internationaux de notre pays, tout l'appui dont ils peuvent avoir besoin pour le triomphe des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de démocratie. L'enquête internationale indépendante appelée de tous leurs vœux par nos partenaires doit donc se faire. Elle doit avoir lieu. Et elle aura lieu.

Oui, chers compatriotes, comme vous, nous encourageons l'Union Européenne à défendre ses valeurs que nous avons en partage. Elle qui, malgré les défis inhérents à ses élargissements successifs, a fait avancer la paix, la démocratie et les droits de l'Hommes de par le monde. Pour cela, elle a d'ailleurs été récompensée par le prix Nobel de la Paix en 2012.

Nous devinons que votre soutien, notre soutien aux initiatives de l'Union Européenne tient d'une quête de liberté, d'un désir d'égalité et d'une soif de démocratie. Vous en rêvez, nous en rêvons tout simplement parce qu'au-delà des identités claniques, ethniques ou provinciales, par-delà les convictions politiques ou religieuses, le Gabon est votre patrimoine, notre patrimoine commun, votre propriété, notre propriété commune, imprescriptible, inaliénable et incessible.

La CPI doit se montrer impartiale et crédible sur le cas du Gabon

S'agissant de la Cour Pénale Internationale (CPI), nous voudrions redire ici, notre volonté de voir le dossier du Gabon être traité dans les délais compatibles avec sa situation gravissime. Nous attendons donc beaucoup d'elle quant à son impartialité et à sa crédibilité, en dépit des sons de cloches critiques à l'égard de certains de ses membres, enregistrés ici et là.

Gabonaises et Gabonais,
Chers compatriotes,

Je persiste à penser que nous devons barrer la route à la dérive autocratique que certains veulent graver dans le marbre de notre constitution. C'est le sens de l'engagement que je prends de

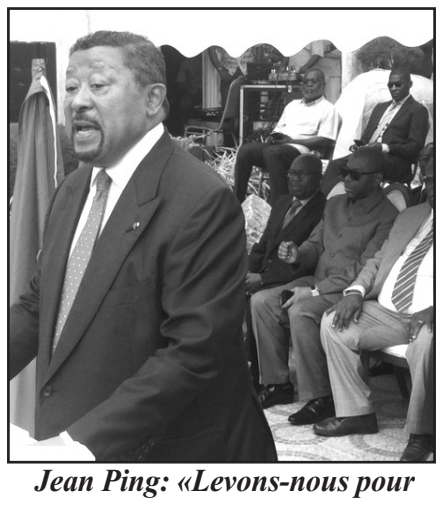

Jean Ping: «Levons-nous pour chasser ce régime putschiste!»

garantir que certaines dispositions de notre loi fondamentale ne fassent l'objet d'aucune révision constitutionnelle, notamment le caractère républicain de notre pays.

Oui chers compatriotes, le combat pour la libération de notre pays est notre combat à tous. Le rêve d'alternance, je le sais, est partagé par l'immense majorité de nos concitoyens, à l'exception de ceux qui ont choisi pour leurs intérêts égoïstes, de faire de notre pays leur chose, un pays et un peuple qu'ils pillent, volent et violent allégrement.

Fort heureusement, grâce à notre détermination collective et à une mobilisation soutenue, nous avons pu mettre à nu devant la face du monde entier, toutes les perfidies d'un régime dictatorial, sanguinaire et liberticide.

Les résolutions de l'Union Européenne et les prises de position d'autres organisations internationales qui constituent une première, dans l'histoire du Gabon, en sont la preuve indéniable.

Les émergents ont transformé le pays en champs de ruine

Aujourd'hui, il n'y a plus que des aveugles volontaires, pour ne pas voir que le régime inique des émergents a décidé de transformer notre pays en champs de ruine.

Chers compatriotes,

C'est bien ce régime et ses thuriféraires, que vous avez massivement rejetés par votre vote en ma faveur au soir du 27 août 2016. C'est à ce régime sans foi ni loi, que vous continuez, jusque dans vos soupirs les plus profonds, de dire Non. C'est ce régime que vous rêvez de chasser chaque jour un peu plus, pour laisser place à l'expression de votre souveraineté. Cette vérité devenue une lapalissade dans le monde entier, nous ne la tairons jamais. JAMAIS chers compatriotes ! A cet instant majeur des convulsions historiques que traverse notre pays, je voulais une bonne fois pour toute vous rendre encore plus conscients de l'enjeu.

Il s'agit à la fois, de faire face au risque des options mortifères que vous impose le régime putschiste et de saisir la chance extraordinaire que vous avez de rentrer dans la terre promise, alors que vous venez de réussir pour la première fois une rupture historique : élire votre Président et assumer votre choix pour l'alternance.

Gabonaises, Gabonais, sortez de votre consternation et de votre torpeur pour déboulonner cette dictature qui dure 50 ans

C'est pourquoi, chers compatriotes, vous n'avez pas d'autre choix que de sortir de la consternation, de la torpeur et de la lassitude qui affectent et émoussent la détermination d'un grand nombre parmi vous. On entend, en effet certains dire : « on est fatigué ». Soit ! Mais le combat pour déboulonner une dictature de cinquante (50) ans est un combat de tous les instants. Il y va de notre survie et davantage de la survie de nos enfants et petits enfants, des générations futures à qui nous souhaitons léguer un pays en marche vers des horizons radieux.

Peuple gabonais, lève-toi et marche!

C'est pourquoi, le combat pour la libération de notre pays doit continuer à être un enjeu vital, un enjeu de tous les instants, pour chaque compatriote épris de liberté, de vérité et de justice. Jusqu'à la chute de la dictature. Gabonaises, Gabonais, combien de fois faudra-t-il vous le dire en paraphrasant le Pape Jean Paul II, « Peuple gabonais, lève-toi et marche !» Oui, peuple gabonais, lève toi donc et marche !

Vive la République !
Vive le Gabon éternel !
Je vous remercie.
N.B. Les intertitres sont de la Rédaction

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Mathias Otounga Ossibadjouo sur le chemin de croix

L'étau se resserre autour du patron des Sports. Avec la crise financière du moment, les fédérations et autres associations sportives risqueraient de ne pas bénéficier de leurs subventions annuelles. Une équation très difficile à résoudre pour le ministre en charge des Sports, Mathias Otounga Ossibadjouo.

La nouvelle saison sportive 2017-2018 s'annonce rude. L'Etat pourrait ne pas subventionner l'ensemble des fédérations sportives nationales, faute de moyens financiers. Conséquences : les Panthères nationales, toutes disciplines confondues, pourraient, à en croire certaines indiscrétions, ne pas se mettre en jambes sur leurs propres installations qu'à l'international. Une bombe sportive dans les mains du ministre en charge des sports, Mathias Otounga Ossibadjouo.

L'Etat ne peut-il pas tout surseoir dans le domaine des sports pour une durée d'au moins cinq ans, voire plus, dans le but de parvenir à mieux décoller cinq saisons sportives plus tard et de mieux préparer les nouveaux staffes techniques, des nouveaux athlètes talentueux, et aussi bien des nouvelles équipes des Panthères nationales du Gabon, toutes versions confondues ?

Ne dit-on pas que pour mieux sauter, il vaut mieux prendre un bel élan ? Toutes ces questions méritent d'être posées, ce d'autant plus que le tableau de l'omnisports gabonais demeure sombre. Les résultats calamiteux et la participation aux nébuleuses compétitions des équipes locales des Panthères suivi du classement dernier du Gabon aux plans continental et mondial en parlent d'eux-mêmes.

Mauvaise gestion des présidents de fédérations sportives

D'aucuns du monde sportif accuseraient le manque de moyens financiers cachant ainsi leurs déboires et leurs déconvenues dans les fines rencontres illusoires qui ne cessent d'enregistrer. Lesquelles qui finissent par ternir l'image du pays. Pas très loin delà. Sur une dizaine des comités exécutifs (Comex) des fédérations sportives, l'on peut dire sans risque de se tromper que seule la Fégafoot (Fédération gabonaise de football) et son entité, la Linafp (ligue nationale de football professionnel) bénéficient difficilement des subventions allouées par l'Etat et d'autres apports financiers de leurs partenaires extérieurs, telle que la Fifa (Fédération internationale de football association). Non sans omettre l'exceptionnelle Fégahand (Fédération gabonaise de handball) que chapeaute l'incontournable Nicole Christiane Assélé.

Le reste des Comex (comités exécutifs), aux dires de certains présidents fédéraux, sont laissés pour compte (pour leur très mauvaise gestion, il faut le reconnaitre ndlr). Si d'ailleurs, cette *''fallacieuse''* raison de ces dirigeants sportifs est fondée, pourquoi le gouvernement, à travers le département des Sports, laisse-t-il nos poulains participer aux compétitions continentales en victimes expiatoires, engrangeant ainsi des résultats honteux, et dont les équipes sortent toujours par la petite porte ?

Il est temps de nettoyer la maison, nombreux collaborateurs n'aident pas leur ministre des Sports

Mathias Otounga Ossibadjuo doit nettoyer sa maison en changeant le plus rapidement possible ses conseillers et collaborateurs immédiats, des béni oui-oui qui ont induit ses prédécesseurs en erreur. Il doit s'entourer des jeunes techniciens honnêtes –dont certains sont arbitrairement affectés à l'intérieur du pays - qui maitrisent le sport national. Les Gabonais en ont marre de voir ces mêmes bouilles qui ne sont là que pour toucher des colossaux frais de mission, amener leurs copines au frais généraux de l'Etat et faire leurs emplettes lorsque les équipes nationales sortent du pays. Ils s'en foutent des résultats. Et ces assoiffés d'argent sont toujours à ses côtés en train de le *« draguer »* avec de belles paroles…Bref !

M. Otounga Ossibadjuo est dans la sauce de ses véreux Conseillers et Directeurs qui «draguent» tous les ministes des Sports qui passent par là, pour conserver leurs postes. Peut-il s'en sortir?

Avec ses nouveaux collaborateurs, le ministre des Sports doit étudier si oui ou non le Gabon doit toujours prendre part aux compétitions internationales. Pour certains observateurs, une introspection s'impose.

Depuis l'instauration du championnat national du football professionnel de première et deuxième division (D1 et D2) en 2012, il n'y a jamais eu une saison sans que l'on ne parle des problèmes de financements, des arriérés des salaires aux joueurs, des dettes de l'Etat envers les clubs en compétition. Occasionnant ainsi des interruptions, voire des arrêts prolongés des journées de rencontres. La liste des déconvenues n'est pas exhaustive. Conséquences : les sociétés Puma et Aéra étaient obligées de rompre leur contrat de partenariat. Le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, au regard de tous ces manquements, vient à nouveau de renvoyer le coup d'envoi des deux championnats (D1 et D2) à une date sine die, tout en indiquant que *« son bureau ne peut pas communiquer des nouvelles dates du démarrage desdits championnats sans que le problème des arriérés de la saison écoulée et la subvention pour le nouvel exercice ne soit résolus ».*

Il est donc temps pour le ministre des Sports, Mathias Otounga Ossibadjouo de faire une introspection sur ce dossier. Mieux, il serait intéressant au gouvernement de surseoir toute activité sportive au moins cinq ans.

Cette carrence quinquennale de toute activité sportive pourrait permettre à l'Exécutif d'affûter les armes à une nouvelle génération des talents qui pourra plus tard faire valoir les mérites du drapeau tricolore et faire retentir l'hymne national *"La Concorde"* au-delà des frontières du Gabon.

Dans ce cas de figure, le Sénégal avait déjà opté cette politique par le passé, vers des années 2000. Si tel n'est pas le cas, nous continuerons à paraphraser le dicton de Pierre Coubertin qui stipule que *« l'essentiel est de participer »* et gâcher l'argent du pauvre contribuable gabonais qui pouvait servir à la réalisation d'autres projets plus importants que le sport.

EM

La Nation 302a_Mise en page 1 08/11/2017 18:47 Page 7

Droit de réponse à Jean Maurice MBOUMBA-IBINDA

Suite à la publication dans notre Journal N° 300 du 10 Octobre 2017 d'un article intitulé"Affaire de parcelle au PK7 Nkolgoum : Les plus faibles Victimes de l'arrogance de sieur Jean Maurice MBOUMBA-IBINDA"

Sans toucher le fond, nous publions ce droit de réponse tel qu'il nous a été envoyé. Sauf que nous l'avons réduit car trois fois plus long que l'article incriminé. M. Jean Maurice Mboumba Ibinda nous a envoyé plus de dix photos pour l'illustrer, alors qu'un droit de réponse n'a pas besoin d'illustration, mais pour lui faire plaisir, nous publions une de ses photos.

Les faits liés à la parcelle querellée

Cette parcelle de terrain est restée longtemps (avant que je ne l'achète cash en 1991), la propriété du vieux ONGOUMANDOU Luc lui-même, aujourd'hui décédé.

Elle est très accidentée parce que située en altitudedu côté gauche de la route Antenne OPT, surplombant le quartier Nzeng-Ayong et son lac.. Elle a comme décor faisant office de sous-bassement, un mur en parpaings servant de digue de soutènement.

C'est un espace qui, autre fois abritait des serpents et autres reptiles venimeux rempli de hautes herbes. Depuis que j'y ai construit mon habitation au pied de cette falaise, je dépense en moyenne 2500 FCFA par mois au titre de l'entretien. Car située en contre-bas, toutes les eaux usées ainsi que des crues, se déversent sur la surface bâtie avec des risques d'éboulement à moyen et long termes.

Y ont naturellement germé, de jeunes pousses de palmiers qui, devenus hauts trente ans plus tard, constituaient déjà un danger potentiel pour ma famille et moi-même surtout en saisons pluvieuses. Aussi, ai-je jugé opportun de les abattre, tellement ils hantaient la maison construite en contre-bas.

''Papa ONGOUMANDOU Luc n'était pas mon oncle mais un vieux sage qui m'aimait et POUR QUI je demeurerai reconnaissant à jamais'' car il m'a fait grâce.

De plus, en vue de lutter contre les bandits et autres délinquants qui viennent chaque soir en couple satisfaire leur libido ainsi que contre le risqued'accidents des véhicules qui y trouvent un espace favorable pour tourner, j'ai entrepris d'ériger une barrière.

Contrairement aux déclarations faites par M. Jean Claude OPHOUNDA et dame BIDJONGO, le défunt ONGOUMANDOU dit ''papa Luc'' n'était pas mon oncle. D'ethnie obamba, il disait aimer en tant que journaliste, ma façon de servir mon pays et ses institutions ; et me traitait au quotidien comme son fils avant, pendant et même après la construction de ma maison.

C'est pourquoi, lorsque je m'étais présenté à lui un certain samedi de juillet 1990, à la recherche d'une parcelle de terre à bâtir, il n'avait pas hésité à me vendre cet espace qui était disponible. Mon '' vieux'' comme j'aimais à l'appeler, m'avait encouragé à y construire ''quelque chose'' ; ce que je fis à partir de 1991 lorsque j'avais lancé les travaux de construction de ma maison qui abrite actuellement ma famille et moi-même.Aujourd'hui, plusieurs années après son décès, je reste fortement reconnaissant et rattaché à sa petite sœur déjà âgée avec qui nous partageons la cohabitation dans l'harmonie.

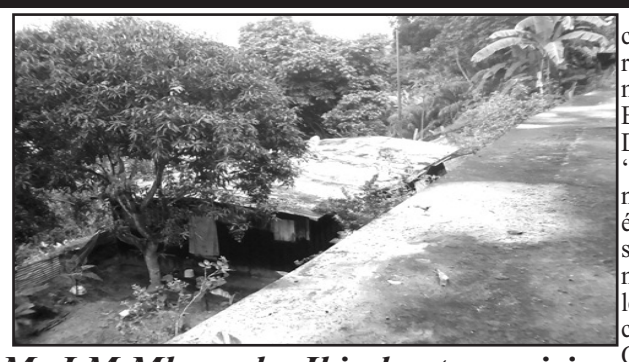

M. J.M Mboumba Ibinda et sa voisine qui vit ici (maison en planches) n'arrivent pas à s'entendre

De plus, le caractère accidenté du terrain ne favorisant pas l'accès à la route, j'ai dû faire construire un escalier en béton d'une longueur de près de 200 mètres ainsi qu'un hangar également en dur afin de sécuriser mon véhicule.

Malheureusement ce sont ces réalisations du type moderne qui vont éveiller l'attention d'OPHOUNDA et dame BIDJONGO. Ils vont ainsi organiser des campagnes de diffamation contre ma modeste personne.

La destruction à deux reprises de mon garage ainsi que d'une longue partie de mon escalier en Novembre 1996

Cette campagne de jalousie et de haine va se solder par la première destruction (4 novembre et six mois plus tard) de mon garage par OPHOUNDA et frères. Les dégâts matériels s'élèventà 958000 FCFA.

Je confis le dossier au Cabinet de Me Eliane OBERDENO, huissier de justice qui porte plainte.

Mais Monsieur OPHOUNDA en officier très puissant, se réclamant de la famille Omar BONGO ONDIMBA, usa de ce ''privilège'' pour non seulement échapper aux poursuites judiciaires mais aussi effacer les traces de celles-ci.

Comme si cela ne suffisait pas, Monsieur OPHOUNDA va instruire un certain MOUITY MOUITY Julius Israel qu'il désignera comme un de ses premiers fils rentré des Etats-Unis et diplômé en Théologie, de non seulement détruire ma bâtisse mais aussi de perpétrer des troubles.

Aussi à chaque apparition à ma parcelle, celui-ci va proférer injures et menaces de mort contre ma famille et moi-même ; il est parfois assisté de dame BIDJONGO (veuve MANFOUMBI). Monsieur MOUITY MOUITY m'a même agressé physiquement à mon domicile.

Excédé, j'ai saisi la Justice par un avocat et par voie d'huissier, le 17 Janvier 2014. Monsieur MOUITY MOUITY fut condamné en correctionnel. Constitué partie civile, l'inculpé n'a pas été capable de me payer les dommages et intérêts. Actuellement le commanditaire du policier retraité et de dame BIGNONGO (veuve MANFOUMBI) fait l'objet d'un mandat d'arrêt parce que disparu de la circulation.

Il faut à tous prix ''la peau de MBOUMBA-IBINDA'', jurent les forces du mal de Jean Claude OPHOUNDA.

Comme vous le constatez, la publication dans le journal la Nation, d'un article ordurier et diffamatoire, participe de la ferme volonté de nuire à ma personne non pas parce que cette bande de malfaiteurs a des griefs à me reprocher mais surtout parce qu'ils sont gênés par mon mode de vie. Mode de vie fait de modestie, de discrétion e d'entraide conformément aux recommandations prescrites par la religion musulmane que je pratique au quotidienavec dévotion.Face à ses actes faits de troubles, de diffamation et d'intrigues contre ma famille et moi-même, je me réserve le droit d'ester en justice contre les intéressés.

J'ai l'insigne honneur, d'en appeler humblement à la très haute et bienveillante attention des plus hautes autorités de notre pays afin que de tels comportements devenus dangereux et récurrents, au moment où le peuple gabonais manifeste de plus en plus la nécessité de maintenir la cohésion sociale,socle de la paix et de l'unité nationale, de prendre des mesures draconiennes et suffisantes contre leurs auteurs aux fins de réprimer avec rigueur,ces comportements déviants et blâmables, capablesde mettre en mal le vivre ensemble des paisibles citoyens.

Amal Jean Maurice MBOUMBA-IBINDA

Hôtel de Ville de Libreville

De nouvelles dispositions pour obtenir un arrêté municipal

L'Hôtel de Ville de Libreville vient de prendre de nouvelles dispositions pour obtenir un arrêté municipal devant permettre aux opérateurs économiques d'exercer dans le domaine municipal.

Selon le nouveau Directeur Des Affaires économiques de la mairie centrale, Bonaventure Nzigou Mamfoumbi : *« Tout opérateur économique désireux obtenir un arrêté municipal doit être de nationalité gabonaise, avoir un siège social de son entreprise, être en règle avec l'Agence Nationale de Promotion des Investissements, justifier un document de non faillite délivré par les impôts, être de bonne moralité, et être en mesure de s'acquitter de la redevance municipale trois mois d'avance avant le début des activités pour éviter de se faire flouer comme par le passé, où dit-on, que certaines entreprises qui avaient des conventions en bonne et due forme avec la mairie centrale, démarraient paisiblement leurs activités sans se soucier de payer la redevance mensuelle au Trésor municipal. Or, depuis que nous avons mis en place ce nouveau système de gestion depuis le mois d'avril 2017, jusqu'à ce jour, je puis vous dire que les résultats sont encourageants, la mairie centrale vient de renflouer dans ses caisses plus de 48 millions de nos francs, chose qui n'existait plus depuis belle lurette. Et à chaque fois qu'un opérateur tente de me corrompre avec de l'argent sale, je demande à ma secrétaire de l'accompagner verser cet argent au Trésor municipal muni d'une quittance que je remets à l'intéressé souvent surpris par ma méthode. Et cette attitude m'attire forcement des ennemis, et je leur dis que j'ai un salaire mensuel et des ristournes par rapport à mes fonctions, donc je n'ai pas besoin de perdre ma dignité et mon intégrité avec de l'argent sale qui devra revenir à l'Etat. Et Combien de Directeurs de Régies Financières du Gabon peuvent le faire aujourd'hui. Si les arrêtés municipaux relevant du domaine de gardiennage dans les marchés de Libreville notamment Mont Bouët viennent d'être ventilés, mais ceux du domaine transport restent en souffrance, pourquoi une politique inique dans le processus de signature et d'octroi des arrêtés municipaux dans une même institution.»*

M. Nzigou Manfoumbi

En effet, depuis deux ans aucune entreprise dudit secteur n'a vu sa convention être renouvelée par l'Hôtel de Ville de Libreville. Conséquence, la campagne de dénigrement et de justification est désormais ouverte sur le terrain entre potentiels et anciens gérants des sites d'embarquements, de débarquements, de stationnements, et de déchargements à cause de ce retard de signature des nouveaux arrêtés d'autorisation d'exercer. Les potentiels preneurs des sites en question mais toujours en attente accusent ces derniers temps les sociétés présentes sur le terrain d'exercer dans l'illégalité depuis 2016, au motif que les conventions les liant à la mairie seraient déjà caduques et demandent aux clients de ne plus payer les taxes y afférentes.

Des allégations mensongères rétorquent les accusés ayant requis l'anonymat qui continuent de s'acquitter régulièrement de leurs redevances mensuelles auprès de la Trésorerie municipale et n'auraient jamais reçu jusqu'à ce jour, des lettres de mise en demeure de leurs activités malgré cette situation d'illégalité. Finalement qui dit la vérité Et le nouveau patron des Affaires Economiques et Marchés de préciser : *« L'entreprise peut bel et bien verser régulièrement sa redevance mensuelle auprès de la municipalité de Libreville, mais cela ne lui donne pas forcément droit de préserver ledit site s'il ne respecte pas ses clients et usagers. Qui a dit qu'un pugiliste ne peut pas être un bon économiste? N'est pas Georges Weah -un footballeur- réalise des prouesses politiques dans son Libéria natal?*

HAUKE NZE

Transport terrestre

Le SYNAMCM et le SYNASER fidèles à leur philosophie des « trois C »

Dans le cadre de leurs activités syndicales respectives, le Syndicat National de l'Aviation Civile et de la Météorologie (SYNACM) et le Syndicat national des Agents de la Sécurité routière (SYNSR) dont la vision s'inscrit dans le syndicalisme responsable visent à faire le syndicalisme autrement.

C'est dans cette logique, que tout en appréciant le dynamisme impulsé par madame le ministre des Transports et de la logistique depuis sa prise de fonctions, l'invite à poursuivre son engagement sur la résolution des revendications collectives dont les points saillants se posent avec acuité. Il s'agit entre autres, de la formation spécialisée et la mise en stage des agents conformément aux plans de carrière de chaque secteur d'activités, la prise des mesures fortes en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble du personnel de leurs ministères.

M. Guy F. Dizambou

Aussi, le SYNACM et le SYNASR au cours de cette sortie et fidèle à la logique des *« trois C »*, c'est-à-dire Conciliation, Consensus et Concertation ont dénoncé les actions d'un certain nombre d'agents regroupés au sein d'un syndicat en manque de légitimité et de légalité. Ceux-là excelleraient dans la barbarie, l'invective et l'injure, ce type d'actes qui n'ont que pour seule vocation, le manque de cohésion et de sérénité au sein dudit ministère. C'est pourquoi Guy Franly Dizambou et Clotaire Ebang Edou, respectivement, président du SYNACM et SYNASR ont invité l'ensemble des agents du ministère des Transports et de la logistique à la solidarité et à la responsabilité. Car pour ces deux responsables syndicaux, le syndicalisme ne signifie pas voyoutisme.

AMO

Visite du ministre de l'Education nationale dans les écoles

Un coup d'épée dans l'eau !

La rentrée scolaire 2017-2018, s'est déroulée conformément au calendrier édicté par le ministère de l'éducation nationale et à ce jour tout semble se passer normalement. Toutefois, *« nous constatons malheureusement que les décideurs ont mis la charrue avant les bœufs en ce qui concerne la non réfection de certaines écoles telles que : les écoles d'application ENSET A et B, ou celle de derrière l'ENS qui se trouvent en état de dégradation avancée.*

Il manque presque tout sur le plan infrastructurel, les bâtiments tombent en ruine, les barrières n'existent que de nom, les toilettes sont inexistantes, l'eau est une denrée rare pour le personnel et les apprenant. Aujourd'hui, ces écoles qui n'ont pas reçues la visite de la nouvelle patronne de l'Education nationale deviennent les lieux de refuges de nombreux bandits de la capitale gabonaise » s'est exclamée le président du Syndicat des Enseignants du Pré-primaire et Primaire, Siméon Mfaghe. Avec ce triste constat, les pouvoirs publics ne doivent pas s'étonner des comportements suicidaires qu'affichent souvent les populations environnantes lors des joutes électorales. Des écoles qui n'ont même pas été inscrites parmi celles qui doivent subir une cure de jouvence pour le compte de l'année scolaire courante. Une visite inopinée de madame Nadine Anguilé sur ces lieux serait la bienvenue pour les enseignants et apprenants de cette circonscription scolaire au lieu d'aller dans les écoles où les dégâts sont moindres à l'instar de l'école pilote du centre. A moins qu'elle dise aujourd'hui qu'elle ne voudrait pas mettre son nez où la misère inonde.

H N

BIMENSUEL GABONAIS D'INFORMATIONS ET D'ANA
LA NATIO

BIMENSUEL GABONAIS D'INFORMATIONS ET D'ANA
LA NATIO

Gabon / Infrastructures routières nationales

Jean Pierre Oyiba dos au mur...

Le ministre d'Etat en charge des Travaux publics fait main basse à l'aménagement routier des quatre subdivisions des TP du pays. Un réseau routier actuellement en piteux état tant en cette période pluvieuse qu'en saison sèche. Non sans omettre les voiries de toutes les capitales provinciales et départementales des villes du Gabon qui se dégradent chaque jour.

Le ministère en charge des Travaux publics (TP) que dirige, Jean Pierre Oyiba n'existe de nos jours que de nom, au regard de la dégradation très avancée du réseau routier gabonais. Plus de dix mille kilomètres environs. Cette souffrance des usagers de la route est la résultante opération mafieuse du pouvoir du président Ali Ben Bongo de la suppression des subdivisions des TP, au détriment de la création de la fameuse Agence nationale des grands travaux. Une Agence d'ailleurs rattachée à la présidence de la République et dont Ali Ben Bongo lui-même et son alter ego Maixent Accrombessi sont les seuls contrôleurs.

Pourquoi Ali Ben a-t-il supprimé les subdivisions des Travaux publics au détriment de la création de l'Agence nationale des grands travaux (ANGT) ? Une agence qui n'est pas si représentative tant à Libreville qu'à l'intérieur du pays. A quoi sert donc alors le ministère en charge des Travaux publics, si déjà ce secteur n'existe que de nom ? Ce sont-là autant de questions que des milliers des Gabonais se posent au quotidien. Surtout ceux-là qui empruntent ces routes qui ne sont plus praticables en toute saison et qui, au fil des ans se sont transformées en pistes d'éléphants. Tels sont les cas des axes Ntoum-Nkok, Ntoum-Kango, Ntoum-Cocobeach, Ntoum-Ndonguila (Estuaire), des tronçons reliant Kougouleu-Medouneu-Sam-Bibasse, Oyem-Minvoul-Bitam, Oyem-Akam'Essatouk (Woleu-Ntem), des axes Koumameyong-Booué, Ovan -Makokou-Mekambo, Makokou-Okondja (Ogooué-Ivindo), des axes Aboumi-Okondja, Franceville-Boumango (Haut-Ogooué), l'axe Lastourville-Booué, Pana, Iboundji, (Ogooué-Lolo) etc. Bref, des exemples sont légions.

Jean Pierre Oyiba

Bien qu'au terme du premier septennat du président Ali Ben Bongo, plus de 5 mille kilomètres ont été bitumés, dit-on, mais le plus gros reste dans toutes les régions du pays. En cette période des grandes pluies, les populations sont confrontées à ce phénomène de la route. La route étant un facteur de développement et d'un atout économique, les différents axes routiers secondaires soufrent d'un manque d'entretien, faute de l'absence des subdivisions des TP. Lesquelles subdivisions qui avaient cette prérogative en toute saison de rendre praticable les routes et faciliter la circulation des personnes et des biens sans inquiétude. Tout le personnel des TP qui travaille dans les quatre principales subdivisions du pays est au chômage depuis plus de trois ans. Tout le matériel technique (engins, camions et autres pièces de rechange) demeure défectueux et enfouis dans de hautes herbes. Il n'y a qu'à faire un tour dans les subdivisions des TP de Ntoum, de Makokou ou d'Oyem, encore moins à l'ancienne école des TP de Fougamou, chacun racontera son histoire.

Les conséquences de l'absence des engins des TP dans les quatre grandes subdivisions du Gabon (Nord-Est : Woleu-Ntem-Ogooué-Ivindo, Sud-Est : Haut-Ogooué-Lolo, Sud-Ouest : Ngounié-Nyanga et Centre-Ouest : Estuaire-Moyen-Ogooué-Maritime) sont névralgiques et un manque à gagner pour l'Etat. Actuellement, des énormes bourbiers et lacs se sont formés par endroits. C'est le cas par exemple au village Nkok, une bourgade située à 23 kilomètres de Libreville et 27Km de Ntoum, sur la Nationale 1 bloquant ainsi la circulation des biens et des personnes. En sus, c'est la seule et unique porte de sortie et d'entrée à la capitale gabonaise au reste du pays.

Depuis que plusieurs usagers dénoncent énergiquement cette calamité naturelle, le gouvernement que dirige Emmanuel Franck Issoze Ngondet ferait main basse sur ce linéaire en particulier et en général sur l'ensemble du réseau routier secondaire de tout le territoire du pays. Et surtout en cette saison pluvieuse où les routiers qui empruntent ces pistes d'éléphants éprouvent d'énormes difficultés pour circuler.

Bien plus, lors de la campagne présidentielle de juillet 2016, les populations ne cessaient de clamer parmi les doléances au chef de l'Etat, la route comme principal facteur qui freine le développement de leur contrée et l'un des points culminants qui favorise l'exode rural. Jusqu'à ce jour, rien n'est fait. Pauvre Gabonais !

ENGONGA MBA

Le PDS de Ndaot dans le Woleu-Ntem

Gérard Assame Etoughe peut-il défier aux quatuors Okanois ?

Cette question vaut son pesant d'or. Ce, d'autant plus qu'à peine installé dans ses fonctions de coordonnateur départemental de l'Okano pour le Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Gérard Assame Etoughe, dit-il, à son tour avoir installé 11 cellules dans le canton Doumandzou et compte tacler le PDG, DN et bien d'autres formations politiques dont les sièges se trouvent les mallettes de leurs pères-fondateurs lors des législatives prévues en avril 2018. Une chaude empoignade en perspective.

Une chaude empoignade politique se dessine à l'horizon dans la province du Woleu-Ntem, en général et dans le département de l'Okano en particulier dont la ville de Mitzic est le chef-lieu. Entre des hommes et des femmes qui sont en course pour le scrutin législatif prévu pour avril 2018, s'affichent déjà des cadres et jeunes du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) dans ledit département.

Une formation dont Me Séraphin Ndaot Rébogo est le président-fondateur. Ce, d'autant plus que chacun veut tirer la couverture de son lit. Et surtout cette année électorale exceptionnelle où les jeunes de deux sexes issus de toutes les circonscriptions politiques comptent sortir du lot tout en s'inscrivant sur la nouvelle loi récemment adoptée aux parlements, laquelle qui autorise 30% de représentativité de cette couche sociale dans les joutes électorales et aux deux chambres du Parlement.

En s'inscrivant dans cette logique, les Okanois membres du PDS ont ouvert le bal des sorciers. Il suffit d'être un observateur avéré de la vie politique nationale pour constater que cette formation politique devance sur le terrain le PDG, DN (Démocratie nouvelle) et bien d'autres partis qui sont en course pour la prochaine élection législative dans cette partie du pays. Encore moins, faut-il compter d'autres partis dont les sièges sont les mallettes de leurs pères-fondateurs. Une occasion pour Gérard Assame Etoughe et les siens de rafler les trois sièges que compte l'Okano. Arriveront-ils ? Sont-ils sérieux et crédibles ? C'est-là une grosse interrogation que le porte-étendard du PDS dans l'Okano répondra au soir du scrutin avenir. De toutes les façons, la bataille est ouverte.

M. Gérard Assame Etoughe, un aventurier ou un ambitieux?

Dans la même perspective et après la construction de la place des fêtes au district de Sam par son promoteur Andrew Gwodock, président de l'association Gabon 2025, et membre du Bureau politique du PDG, le tour est revenu aux cadres du PDS de l'Okano de susciter la confiance de leur parti aux électeurs de cette contrée.

Dans un passé récent, une délégation de ce parti de l'opposition modérée a séjourné dans ladite localité. Objectif : installer le coordonnateur départemental. C'est désormais Gérard Assame Etoughe qui est le premier responsable du parti du président du CND dans l'Okano.

A titre de rappel, ce nouveau coordonnateur départemental a été installé dans ses fonctions par le vice-président du parti, Daniel Minko. Lequel départemental, au lendemain de sa prise de fonction a déjà installé 11 cellules représentées dans 12 villages du canton Doumandzou. Notamment, Mbelalene, Akonebe, Sam, Melen, La Hollande, Belleville, Doumandzou, Douala, Mebole, Angouma, Obouine, etc. Pour ne citer que ces quelques bourgades composées en majorité que des compatriotes adeptes des *«ABBC » (Association Bia Dzi Bore Biom Cadeau »*.

Pour le président ''Du mouvement le canton Doumandzou en marche'', la suite sous peu des installations des cellules villageoises va se faire dans le reste des cantons Okala et Lalara. Ainsi donc, la conquête s'annonce rude.

En clair, la question est de savoir si M. Assame Etoughe réussira-t-il à défier des quatuors Okanois surtout que les populations du Nord ne votent plus le candidat mais la personne bien connue? Parmi lesquels, l'on notera, Jonathan Ntoutoume Ngome (DN), Gisèle Laure Eyang Ntoutoume toujours très crédible dans le département, malgré les coups bas, Andrew Gwodock et madame Françoise Assengone (PDG) et bien d'autres. Seul l'avenir nous le dira.

Louis MEBALEY

Vénérable J. Christophe Owono Nguéma

« Ali Bongo fait dans la diversion »

Suite de la page 2

Par ailleurs, la constitution proposée par Ali lui donnerait la possibilité de se faire juger que par la seule Haute cour qui serait présidée par le président de la Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo. C'est cette énième forfaiture qui va amener Jean Christophe Owono Nguéma, le dynamique sénateur de la commune d'Oyem à prendre ses responsabilités. Selon lui, Ali ben Bongo fait dans la diversion. En attirant l'attention de la communauté nationale et internationale quant au risque que coure notre démocratie avec ce désir pour l'usurpateur de se maintenir au pouvoir par tous les moyens.

Le vénérable Jean Christophe Owono Nguéma, dans sa démarche républicaine, va se baser sur l'article premier de la loi fondamentale qui stipule que *« Chaque citoyen a le devoir de défendre la patrie et l'obligation de protéger et de respecter la constitution, les lois et les règlements de la République. »* Qui sera appuyé par l'article 117 qui dit : *« La forme républicaine de l'Etat, ainsi que le caractère pluraliste de la démocratie sont intangibles et ne peuvent faire l'objet d'aucune révision. »*

Loin pour le Vice- président du Sénat de se mettre en marge de la voie légale. Pour des raisons pédagogiques, JC va inviter un juriste de haut rang, Jean de Dieu Moukagni-Iwangou qui va démontrer que ce projet de révision de la loi fondamentale n'est que la suite logique de l'élection présidentielle qui a endeuillé la Nation et engagé la responsabilité du régime en place devant la communauté nationale et internationale. C'est donc la confiscation du pouvoir pour se protéger de l'immunité que confère l'exercice du pouvoir, et se soustraire à l'action de la justice. Ainsi, le peuple gabonais est appelé à prendre ses responsabilités face à cette entreprise venue du monde des ténèbres, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour mettre hors d'état de nuire, cette révision constitutionnelle qui, non seulement est un parjure, mais aussi vise inéluctablement à faire du Gabon un royaume.

A noter que le tandem Owono Nguéma/Moukagni Iwangou, quelques jours après leur conférence de presse, était à l'Union Européenne pour édifier son ambassadeur en poste à Libreville et ses collaborateurs diplomates sur les manœuvres obscures d'Ali Ben Bongo Ondimba qui cherche à monarchiser le Gabon.

AMO

Drame du 15 septembre 2017 au PK 85, avant Kango

Bientôt deux mois que sept de nos compatriotes ont péri calcinés par accident de la circulation au PK 85 km de Libreville, peu avant Kango, leur bus avec des bidons d'essence à bord ayant pris feu au moment du Choc.

M. Ali Ben Bongo et ses émergents en quête de popularité, n'attendent que ce genre d'événements tristes pour les récupérer politiquement. Informés, ils ont vite dépêché le PM Issozé Ngondet sur les lieux. Il a promis aux parents des victimes que le gouvernement allait organiser les obsèques officielles avant de leur remettre les corps. Aujourd'hui, ils ne savent plus à quel saint se vouer, eux qui souhaitent les inhumer depuis. Il leur est interdit de les retirer dans les morgues tant que les examens d'ADN envoyés, dit-on à Paris ne leur parviennent pas pour authentifier les morts. La famille du regretté Olivier Etchutchu Akare a forcé les choses. Elle a réussi à retirer sa dépouille identifiable depuis le premier jour et l'a récemment inhumé à Ntsengkélé à Makokou, sans attendre l'argent sale qui va être distribué aux autres pour leurs obsèques.Nous disons à Ali Ben Bongo : pas de récupération politique ! SVP, ça a trop duré, remettez les corps à ceux qui les réclament.

La Rédaction